**Marketing du site Web du Régime des chambres de commerce**

**Exemples de textes**

**PAGE D’ACCUEIL**

En-tête : Programme d’avantages sociaux du Régime des chambres de commerce

Premier programme d’avantages sociaux conçu pour les PME du pays, le Régime des chambres de commerce est offert exclusivement aux membres de nos chambres de commerce.

[« En savoir plus »]

**PAGE WEB**

Logo de votre chambre de commerce

À propos de nous

Adhésion

Événements

Régime des chambres de commerce

Nous joindre

En-tête : Programme d’avantages sociaux offert exclusivement aux membres des chambres de commerce

Sous-titre : Le Régime des chambres de commerce constitue le meilleur moyen, le plus abordable et le plus simple de prendre soin de vous et de vos personnes employées.

Première section : Plus de 30 000 petites et moyennes entreprises choisissent le Régime des chambres de commerce pour protéger leur personnel au moyen de garanties collectives complètes. Le Régime des chambres de commerce est conçu pour les membres des chambres de commerce qui comptent de 1 à 50 personnes employées, dont des entrepreneuses ou entrepreneurs autonomes, des entreprises à domicile et des exploitations agricoles.

[« Demander une soumission »]

Deuxième section : Si vous avez l’intention de souscrire des avantages sociaux à l’intention du personnel de votre entreprise ou si vous cherchez à remplacer votre régime actuel, voici six bonnes raisons d’examiner de plus près le Régime des chambres de commerce :

1. Aucune restriction quant à la taille et au secteur d’activité de l’entreprise.
2. Renouvellement garanti et taux constamment inférieurs à la moyenne de l’industrie.
3. Programme d’aide aux entreprises gratuit, dont un accès à des services juridiques, de comptabilité et de ressources humaines.
4. Accès gratuit à des services de télémédecine.
5. Dépôt direct des remboursement relatifs aux demandes de règlement dans les 48 heures.
6. Garanties personnalisables adaptées aux besoins de votre entreprise.

Pour obtenir plus de renseignements sur le Régime des chambres de commerce ou une soumission gratuite, communiquez dès aujourd’hui avec votre conseillère ou conseiller :

Nom de la conseillère ou du conseiller

Cabinet de courtage

Tél. : 514 555-1111

Nomdelaconseillèreouduconseiller@cabinetdecourtage.com